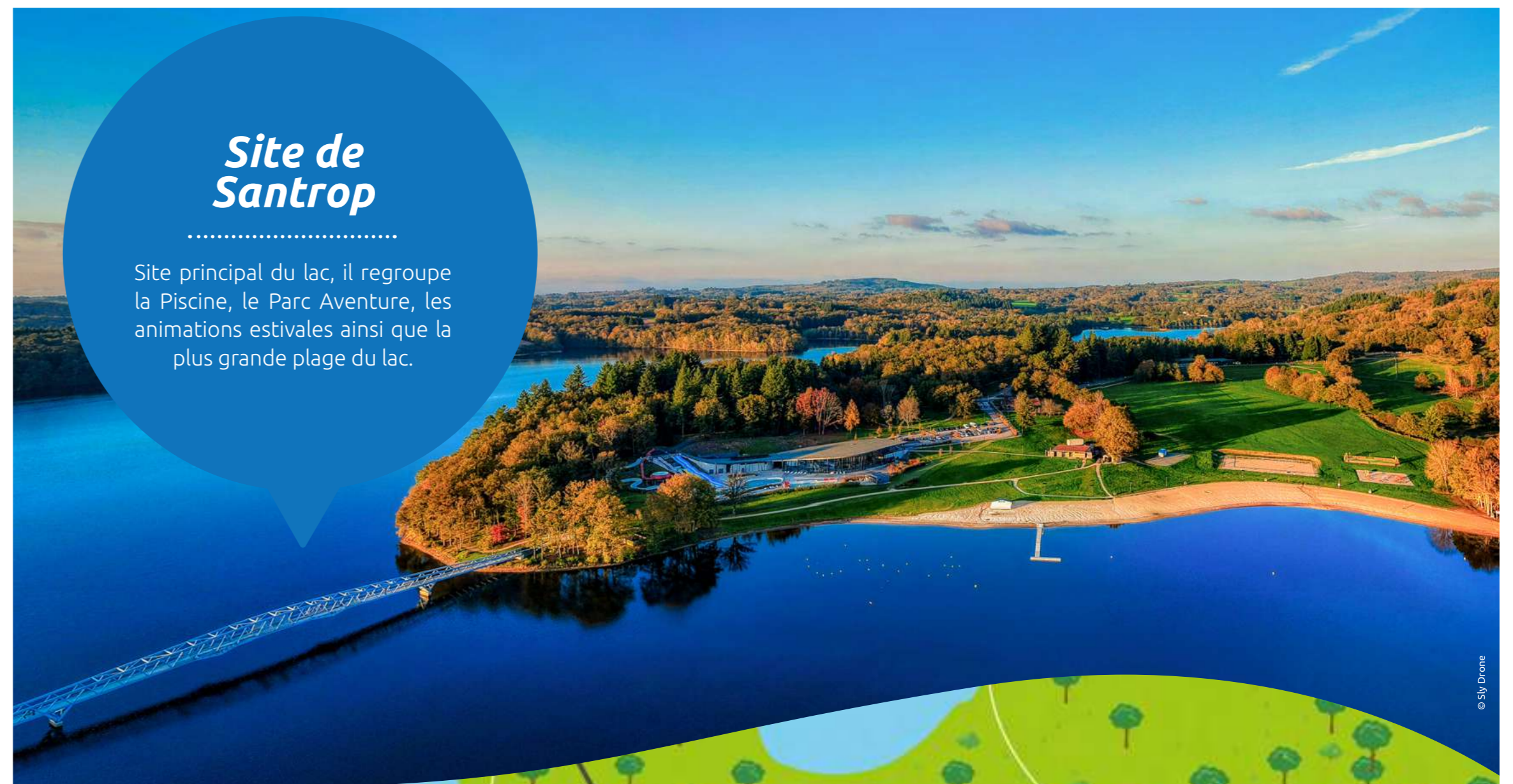




## Site de Fréadour

Situé sur la rive Nord-Ouest du lac, près du village de Saint-Pardoux-le-Lac, ce site regroupe le camping, le Lake Wakepark et club de ski nautique ainsi que l'espace foodtruck nommé la Presqu'île.



## Site de Santrop

Site principal du lac, il regroupe la Piscine, le Parc Aventure, les animations estivales ainsi que la plus grande plage du lac.



# Prenez l'air au Lac de Saint-Pardoux !

Trois sites tous différents

### Légende

- Piste cyclable
- Variantes équestre, pédestres et cyclistes
- Balade pédestre et VTT

## Commerces aux alentours

### SAINT-PARDOUX-LE-LAC

- Bars / Restaurants
- Boulangerie
- Épicerie
- Bureau de Poste

### COMPREIGNAC

- Restaurants
- Boulangerie
- Supérette
- Pharmacie
- Tabac / Presse

- Station essence
- Camping
- Cabinet médical
- Boucherie
- Bureau de Poste

### RAZÈS

- Bar/Tabac
- Bureau de Poste
- Pharmacie
- Boucherie / Épicerie
- Cabinet médical
- Distributeur automatique de billet



## Site de Chabannes

Relié au site de Santrop par la passerelle, c'est sur ce site que vous trouverez la base nautique et de plein air ainsi que le Centre d'hébergement et son Camping jeunes.



# Bienvenue au Lac de Saint-Pardoux !

Propriété du Conseil départemental de la Haute-Vienne, ce pôle majeur de tourisme et de loisirs du Limousin vous accueille pour la **pratique d'activités de loisirs ou sportives de pleine nature toute l'année** (randonnée, VTT, sports de plage, baignade, activités nautiques dans leur grande diversité). Cet espace naturel authentique est un site préservé et classé.

Situé sur 3 communes, Razès, Compreignac et Saint-Pardoux-le-Lac, le lac vous offre trois sites aménagés avec chacun sa plage et des activités de loisirs :

## LE SITE DE SANTROP

Porte d'entrée du Lac avec la Maison du Lac, découvrez une multitude d'activités réjouissantes pour tous. Le Parc Aventure avec 8 tyroliennes survolant le lac, la location de pédalos, bateaux électriques, Stand-up paddles et canoës, sports de plage et aire pour camping-cars vous attendent. En été, la Piscine est complétée par des espaces aquatiques extérieurs avec toboggans, rivière à bouées et parc aquatique gonflable.

## LE SITE DE CHABANNES

Sur ce site, une base nautique et de plein air vous attend pour des aventures non-motorisées passionnantes. Voile, stand-up paddle, canoës, VTT, trottinettes électriques tout-terrain, skates électriques, tir à l'arc, pétanque, basket 3x3, beach-volley...

## LE SITE DE FRÉAUDOUR

urnommé « l'espace résidentiel » du lac, ce lieu propose une variété d'options de séjour : camping, location de mobil-homes et hameau de gîtes. Vous pourrez également profiter d'une base de ski nautique et d'un téléski nautique avec deux parcours. De plus, un espace food-truck animé, « la Presqu'île », est aménagé de juillet à août du jeudi au dimanche pour combler vos papilles et vos oreilles !

## La Maison du Lac



### POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE DÉPARTEMENTAL

La Maison du Lac vous accueille d'avril à novembre pour vous renseigner sur le Lac de Saint-Pardoux, les sites départementaux et les incontournables de la Haute-Vienne.. Consultez nos horaires sur [www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr).

Animations, hébergements, restauration, vie locale... Notre équipe est là pour répondre à vos questions et fournir les informations nécessaires à votre séjour.

### SIMPLIFIEZ VOTRE SÉJOUR

Pour économiser du temps et être certain d'avoir une priorité pour vos activités, pensez à réserver vos activités sur notre site [www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr).



### LA BOUTIQUE

Vous pourrez trouver à la vente **une sélection de produits de qualité** provenant de producteurs locaux : miel, bières, terrines, jus de pommes, et bien plus encore. Explorez aussi notre **gamme de goodies et de produits dérivés** aux couleurs du lac, comprenant des mugs, magnêts, tote-bags, porte-clés, et gourdes isothermes.

### ARTISANAT

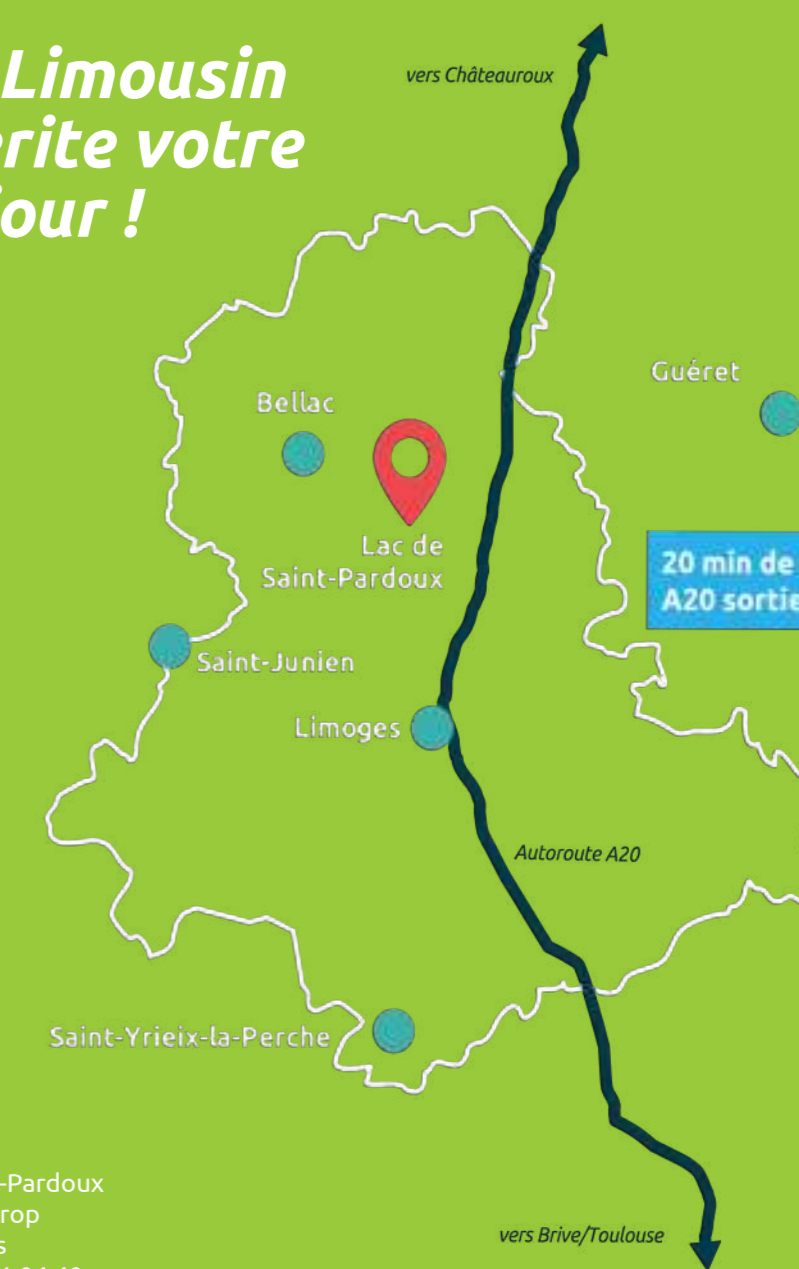
Vous trouverez également des artisans proposant leurs produits artisanaux tels que des savons, des bijoux, et d'autres articles uniques.



#### Bon à savoir

- Procurez vous votre carte de pêche directement à la Maison du Lac.
- Vente de boissons locales sur place

## Le Limousin mérite votre séjour !



### CONTACT

Lac de Saint-Pardoux  
Site de Santrop  
87640 Razès  
Tél : 05 55 71 04 40  
accueil@lacsaintpardoux.fr  
Facebook and Instagram icons

[www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr)  
[www.visitlimousin.com](http://www.visitlimousin.com)



### LE LAC DE SAINT-PARDOUX : SON HISTOIRE ET SA GESTION

À l'initiative des collectivités locales et visant à développer le tourisme dans les territoires ruraux, la création de la base de loisirs du lac de Saint-Pardoux est officialisée le 3 décembre 1968. Alimenté par le Ritord et la rivière Couze, le plan d'eau est inauguré en juillet 1977. La station de tourisme sera officiellement créée en 1985 et en janvier 1991 le Département de la Haute-Vienne en devient l'unique propriétaire. En 1995, il en confie la gestion à un EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) créé à cet effet.

L'EPIC du Lac de Saint-Pardoux gère la station de tourisme et de loisirs de pleine nature depuis cette date et assure l'accueil et l'information du public, le développement, l'exploitation, la promotion et la commercialisation de l'ensemble des activités de loisirs. L'administration de l'EPIC est située à la Maison du Lac, site de Santrop. En période estivale, plus de 60 saisonniers complètent une équipe d'une vingtaine de permanents afin d'assurer la promotion, l'accueil des visiteurs et le bon fonctionnement des activités.

## Site de Santrop à l'Est

### BIEN-ÊTRE & DÉTENTE AVEC LA PISCINE

Ouverte toute l'année dans un cadre paisible et verdoyant, La Piscine vous accueille pour des moments de détente et de loisirs. Pendant la saison estivale, profitez des nos bassins extérieurs avec pentaglis géant, mini-gliss, tour aquatique, rivière à bouées et un espace restauration.

De nombreuses activités sont possibles :

Aquagym, Aquatrampo, Aquadynamique, Aquabike, Aquadouce, Circuit training, Aquaboxing et Aquapalming. Et pour le côté détente, notre hammam est inclus dans votre prix d'entrée.



### DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LUDIQUES

Découvrez une multitude d'activités : des parcours d'accrobranche et tyroliennes géantes survolant le lac au Parc Aventure, des jeux de plage et des espaces sportifs diversifiés. Ne manquez pas l'exploration avec l'application Haute-Vienne Explor Games®, le parcours Terra Aventura "Le crocodile du lac", et profitez également de séances de marche aquatique.



### SERVICES

Sur ce site, découvrez La Paillote de Santrop, le restaurant le Saint-Pardoux, ainsi qu'un accueil spécialisé pour les voyageurs itinérants à la Maison du Lac.

Une aire d'accueil pour les camping-cars est également disponible.



## Site de Chabannes au Sud

### BASE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR

Cet espace **arboré** est très apprécié des familles et des sportifs amateurs d'activités multiples. Une **passerelle** de 140 mètres le relie au site de Santrop.



### DES AMÉNAGEMENTS POUR TOUS

Découvrez de nombreuses structures sur place, telles que la base nautique et de plein air, les terrains multi-sports, un pas de tir à l'arc, le Centre d'hébergement avec des salles de cours et le Camping jeunes dédié aux groupes.

### DES SERVICES DE LOCATION

C'est également à cet endroit que vous pourrez **louer** une gamme variée de vélos (VTT ou VTC), y compris ceux avec assistance électrique, ainsi que des trottinettes électriques tout-terrain, des skates électrique, des canoës, des paddles, et bien d'autres équipements encore...



## Site de Fréaudour au Nord

### L'ESPACE RÉSIDENTIEL DU LAC

Ce site peut être considéré comme le cœur résidentiel du lac, abritant un **camping 4 étoiles** ouvert 8 mois sur 12, offrant plus de 150 emplacements ainsi que la location de mobil-homes et de chalets. Vous y trouverez également «La Guinguette», un restaurant/bar ouvert à tous.



### LE SKI-NAUTIQUE ET LAKE WAKEPARK

En suivant un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite, vous pouvez rapidement rejoindre le Lake Wakepark et la base de ski-nautique situés à l'extrémité du camping. Préparez-vous à des sensations fortes avec des activités telles que le wakeboard, la bouée tractée, et même du baby-ski dès 3 ans pour les tout-petits !

### FOOD TRUCKS

Le village food-trucks « La Presqu'île » vous attend, aménagé l'été du jeudi au dimanche soir. Profitez de la musique live tous les samedis soirs de l'été pour une ambiance encore plus festive !



# La carte touristique

05 55 71 04 40  
[www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr)

@lacsaintpardoux



## Les infos pratiques

### ACCESSIBILITÉ

Pour rejoindre le Lac de Saint-Pardoux depuis l'autoroute A20, prenez la sortie 25 et moins de 10 minutes plus tard, vous êtes arrivés ! Vous pouvez également utiliser le réseau des cars régionaux au départ de Limoges (Pour plus de renseignements contactez la Maison du Lac). Les trois sites du lac sont connectés par une piste cyclable et des sentiers de randonnée. Chaque site offre des parkings gratuits pour votre confort.

### SURVEILLANCE DES PLAGES

Pendant la période estivale, les trois plages du lac **sont surveillées quotidiennement**. Les zones de baignade sont clairement délimitées par des lignes d'eau et surveillées de 12h30 à 19h pour votre sécurité et votre tranquillité d'esprit.

### LES PAILLOTES DE PLAGE

Sur les trois plages du lac, vous trouverez des paillettes de plage qui vous proposent des boissons rafraîchissantes et des snacks tout au long de l'été. Des en-cas salés aux sucreries, en passant par une variété de boissons et de glaces, il y en a pour tous les goûts !

### LES ANIMATIONS DU LAC

Chaque été, ne manquez pas nos animations estivales : spectacles, feux d'artifice, concerts, activités familiales, marchés festifs...

Consultez le programme de votre été sur [www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr) et sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram : @lacsaintpardoux

### SÉCURITÉ

Police : 112 ou 17 • Pompiers : 112 ou 18 • Samu : 112 ou 15

**Par arrêté préfectoral, l'allumage des Feux de plein air (Feux festifs, barbecues, etc.) est strictement interdit. Nous vous remercions de respecter nos forêts, gérées pour la plupart par l'ONF.** Les règles de conduite et de stationnement s'appliquent sur la voirie départementale, sous peine de contrôles et d'amendes. **De plus, veuillez respecter le plan de navigation préfectoral ci-joint.** (Pour plus de renseignement contactez la Maison du Lac). Enfin le camping sauvage et bivouac sont interdits au lac toute l'année.

## Plan de navigation



Cette carte est une version simplifiée de l'annexe de l'arrêté relatif à la réglementation de la navigation sur le lac de Saint-Pardoux disponible sur le site [www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr) ou bien directement à la Maison du Lac. La navigation est autorisée une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après le coucher du soleil. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour toute personne se trouvant à bord des embarcations.

### ZONE A1 + ANSES DE CHABANNES

- L'activité de glisse non motorisée, le float-tube et la voile sont autorisés toute l'année.
- La navigation des bateaux à l'aide de moteur électrique est autorisée toute l'année (sauf dans les anses de Chabannes seulement autorisée du 16 septembre au 31 mai).
- La navigation des bateaux équipés de moteur thermique est autorisée du 16 septembre au 31 mai.
- La pratique de la nage eau libre est autorisée toute l'année dans les anses de Chabannes sous certaines conditions.

### ZONE A2

- L'activité de glisse non motorisée et la voile sont autorisés toute l'année.
- La navigation des bateaux équipés à l'aide d'un moteur électrique est autorisée toute l'année.
- La navigation des bateaux équipés d'un moteur thermique est autorisée seulement du deuxième dimanche de novembre au deuxième samedi d'avril non inclus.

### ZONE B

Toutes les embarcations (navigation au moteur thermique et électrique) sont interdites du deuxième samedi d'avril au deuxième dimanche de novembre. La navigation est réservée exclusivement aux sports motonautiques durant cette période (sauf autorisation délivrée par le club). Pour des raisons de sécurité, la baignade est strictement interdite dans cette zone.

### BANDE DE RIVE OUEST

- Du deuxième samedi d'avril au deuxième dimanche de novembre, dans cette bande de rive, les bateaux à voile, à rames, à moteurs électriques ou thermiques peuvent circuler avec une vitesse de circulation limitée à 10km/h pour passer de la zone A1 à A2 et inversement.
- Leur stationnement ou arrêt y est interdit, sauf cas de force majeure. Tout autre embarcation devra s'écarter de leur route, sans toutefois empiéter dans la zone de ski-nautique.
- Les embarcations non motorisées restent prioritaires.
- La baignade est interdite sur cette bande de rive.

### BANDE DE RIVE EST

Cette bande rive est réservée aux pêcheurs à pied ou équipés d'un float-tube ainsi qu'aux activités de glisse non motorisées (jusqu'à l'île aux enfants). Toute navigation à voile et baignade sont interdites.

### ZONE C

- L'activité de glisse non motorisée et le float-tube sont autorisés toute l'année.
- La navigation à l'aide de moteur électrique et thermique y est autorisée toute l'année avec une vitesse maximale de 10km/h.
- Les bateaux à voile et toute activité de baignade sont interdits dans cette zone.